



**VILLE
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909
45209 AMILLY CEDEX

Tél : 02.38.28.76.00
Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022**

Objet :

Piscine municipale - Tarifs années 2023 et 2024

Date de convocation

10 novembre 2022

Nombre de Conseillers

**En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33**

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20221116-DEL912022-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 24/11/2022

Publication 24/11/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Seize Novembre à 19 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY
Gérard, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, M. SZEWCZYK,
Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN,
M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,**

**M. ROLLION, Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU,
M. ABRAHAM, Mme FARNAULT, MM. SALL, PATRIGEON,
Mme PENIN, MM. RAISONNIER, DESPLANCHES,
Mmes HUTSEBAUT, FOUBET, MM DAUNAY, GABORET,
Mme PLICHON, MM BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,
M. CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

**M. FOURNEL
Mme MOLINA-AUBERT
Mme SAJET**

**Pouvoir à M. ABRAHAM
Pouvoir à Mme FOLY
Pouvoir à M. PATRIGEON**

ABSENTS :

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 16 novembre 2022

LL/LJ/N°91/2022

OBJET : PISCINE MUNICIPALE – TARIFS ANNEES 2023 ET 2024

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du 04 novembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé les tarifs de la piscine municipale pour les années 2021 et 2022.

Pour les années 2023 et 2024, il est proposé :

- d'augmenter les tarifs de 2% environ conformément aux montants indiqués dans l'annexe ci-jointe,
- de supprimer la tarification pour les enfants et les étudiants avec carte semestrielle, celle-ci n'étant pas utilisée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur avis favorable des Commissions sport/jeunesse et finances réunies respectivement les 13 octobre et 8 novembre 2022,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

APPROUVE les tarifs de la piscine municipale pour les années 2023 et 2024 conformément au tableau ci-annexé.

APPROUVE le reversement chaque année, à l'association « Vaincre la mucoviscidose », des recettes des entrées à la piscine municipale encaissées lors de la journée nationale des Virades de l'Espoir.

DIT que les dépenses et/ou recettes en résultant sont imputées au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 16 novembre 2022

LL/LJ/N°91/2022 (Annexe)

TARIFS ENTREES PISCINE 2023 ET 2024

ACTIVITES	TARIFS
Enfants de 0 à 3 ans	GRATUIT
Enfants, visiteurs et étudiants sur présentation de leurs cartes	1,40
Adultes	2,60
Carte abonnement Enfant ou étudiant (10 entrées + 1 gratuite)	12,45
Carte abonnement Adulte (10 entrées + 1 gratuite)	20,10
Carte semestrielle adulte, enfant et étudiant	12,35
Adultes avec carte semestrielle	1,30
Ecole de natation (tarif trimestriel)	
1er enfant	70,00
2ème enfant	60,00
3ème enfant et plus	39,90
Cartes pour Comités Entreprises (10 entrées)	18,00
Ets pour handicapés pendant le tps scolaire Par groupe (accompagnateur compris)	
. Inférieur ou égal à 5 personnes	17,60
. De 6 à 10 personnes	29,30
. De 11 personnes et plus	41,00
SAUNA	
Tarifs heures pleines de 12h à 14h et de 17h à 19h avec accès au bassin	
1 personne	7,15
2 personnes	12,70
3 personnes	17,10
4 personnes	21,35
10 séances	51,40
Tarifs heures creuses de 9h à 12h et de 14h à 17h sans accès au bassin	
1 personne	5,60
2 personnes	9,15
3 personnes	11,55
4 personnes	14,65
10 séances	34,70
Com. Extérieures (créneau scolaire)	426,00
Com. Extérieures (centres de loisirs)	268,00
Jeunes ayant acquittés leur droit d'inscription dès janvier aux activités du service Jeunesse	15 entrées
Jeunes ayant acquittés leur droit d'inscription à partir de sept. aux activités du service Jeunesse	7 entrées